COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 6 février 2024, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a à Longueuil.

Personnes présentes :

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études au Service des programmes Longueuil
M. Guy-Olivier Pelletier, professeur au Département de langues
M. Manuel Sepulveda, professeur au Département d'anthropologie
M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études au Service des programmes Longueuil
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études au Service des programmes ÉNA
Mme Amélie Laplante, directrice adjointe des études au Service des programmes Longueuil
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés au Direction des affaires étudiantes et communautaires
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Services des programmes Longueuil
M. Benoît Lavigne, professeur au Département de techniques d'intégration multimédia
M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques
Mme Monique Delisle, professeure au Département de techniques d'hygiène dentaire
M. Serge Fournier, professeur au Département d'administration et de Techniques administratives
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et français
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur à l'ÉNA
Mme Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département de technologie de radiodiagnostic
M. Alexis Berthault, étudiant en techniques de génie aérospatial à l'ÉNA

Personnes invitées :

Mme Émilie Brulé, conseillère pédagogique au Service des programmes
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
M. Éric B. Gendron, enseignant au régulier, Techniques de l'informatique
Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M. Hugues Gilbert, directeur adjoint aux études au Service des programmes Longueuil
Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale
M. Dominic Proulx, coordonnateur du programme Techniques de l'informatique
M. Alexandre Raymond, consultant externe
Mme Elena Veselova, conseillère pédagogique à la formation continue

1. ACCUEIL

La présidente de l'assemblée, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études (CÉ). Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 30. Elle tient à souligner la Semaine des enseignantes et des enseignants et à les remercier pour leur engagement.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Mme Emmanuelle Roy présente l'ordre du jour.

	Points
1. Accueil	
2. Adoption de l'ordre du jour*	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du 16 janvier 2024*	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 2024	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 2024	Information
4. Consultation de la Commission des études concernant le profil de la personne candidate et les critères de sélection pour le poste de directrice ou directeur général* Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine et M. Alexandre Raymond (consultant)	Décision
5. Présentation en vue de l'adoption de la révision de l'AEC développement d'application Web* Présenté par : Mmes Brigitte Chartrand et Elena Veselova, M. Éric B. Gendron et M. Dominic Proulx	Décision
6. Présentation en vue de la recommandation du rapport sur l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA)* Présenté par : M. Vincent Duchesne, M Hugues Gilbert, Mmes Geneviève Brunet, Émilie Germain, Brigitte Chartrand, Claudine Ellyson et Chantal Pelletier	Décision
7. Informations	Information
8. Date de la prochaine assemblée	Information
9. Levée de l'assemblée	Décision

PROPOSITION

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par Mme Monique Delisle, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 16 JANVIER 2024*

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 janvier 2024

Deux corrections mineures ont été apportées concernant le nom des personnes impliquées au dossier de l'élaboration d'une procédure ayant pour but de clarifier les demandes de dérogation à la PIEA et de baliser l'autorisation d'exclusion pour cause d'absences répétées.
Au point 6., le nom de Mme Elena Veselova a donc été remplacé par celui de Mme Rouba Choueiri. Le nom de Mme Émilie Brulé a aussi été ajouté.

PROPOSITION

Mme Geneviève Brunet, appuyée par M. Michel Nareau, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Commission des études du 16 janvier 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 janvier 2024

Mme Emmanuelle Roy informe les membres de la CÉ que, pour faire suite à l'adoption du *Rapport d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité – Deuxième cycle d'audit (SAQC2)* par le Conseil d'administration (CA), la visite d'un comité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) est prévue à la fin du mois de mars. Une rencontre préalable d'explication des différentes étapes est planifiée entre la CEEC et la Direction du cégep. De plus amples détails quant aux étapes et quant à l'horaire détaillé suivront.

De plus, la Présidente informe les membres que le programme Technologie du génie électrique : Réseaux et télécommunications (TGÉ) a été adopté par le CA.

4. CONSULTATION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES CONCERNANT LE PROFIL DE LA PERSONNE CANDIDATE ET LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL*

Mme Marie-Pier Lépine, Directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, et M. Alexandre Roy, consultant externe, se joignent à l'assemblée et expliquent le processus de sélection pour la future direction générale. Un comité de sélection a été formé au Conseil d'administration (CA) et un projet d'affichage a été rédigé.

Différentes instances sont invitées à se prononcer sur le profil de la personne recherchée et les critères de sélection.
À cet égard, on propose d'afficher le document du profil à l'écran et d'y inscrire les suggestions de modifications en simultané. Les membres de la CÉ font part des suggestions suivantes:

Pour la section, **LES DÉFIS DU POSTE** :

La personne titulaire du poste exercera ses responsabilités en tenant compte d'éléments contextuels particuliers, notamment :

- L'augmentation prévue du nombre d'étudiantes et d'étudiants et la nécessité d'optimiser l'utilisation des espaces, dans un contexte multisite, tout en planifiant des solutions à plus long terme pour répondre aux besoins du Cégep;
- Diversité des profils des étudiantes et étudiants et augmentation prévue des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers
- La nécessité de travailler sur l'attractivité du Cégep en mettant en place des stratégies de recrutement, d'accueil et d'intégration, d'équité, de diversité et d'inclusion, autant pour la communauté étudiante provenant du Québec et de l'international que pour les membres du personnel; (est-ce nécessaire? peut-être à intégrer dans le mandat + expliquer les motifs)
- La mobilisation du Cégep et sa communauté dans les transformations majeures qu'il vivra au cours des prochaines années : écologisation / enjeux environnementaux, mobilité durable, transformation numérique et enjeux liés à l'intelligence artificielle, réalisation des projets majeurs du Pavillon de la Santé et du projet d'aérocampus;
- La présence et l'expertise du Centre technologique en aérospatiale (CTA) et la volonté ministérielle d'accroître le rôle des cégeps dans le développement de la recherche;
- La réponse à la pénurie de main-d'œuvre constatée dans le marché de l'emploi et la nécessité de recruter et maintenir au Cégep un personnel compétent et engagé et dévoué pour en assurer la mission.
- + Capacité à répondre aux pressions externes et du milieu entrepreneurial (en lien avec enjeux de main d'œuvre)

Pour la section, **ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :**

- S'assurer de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du plan stratégique du Cégep et de l'ÉNA;
- Être en mesure de comprendre les enjeux du secteur de l'enseignement supérieur public
  Être en mesure de comprendre les enjeux spécifiques du secteur de l'aéronautique et de l'École nationale d'aérotechnique afin de contribuer à son développement;
  Avoir une préoccupation importante pour le développement durable / Assurer la mise en œuvre de la *Politique de développement durable*;
  Défendre l'importance du français comme langue d'enseignement;
  Se porter à la défense de la liberté académique;
  Suivre de près l'évolution de l'intelligence artificielle et jeter un regard critique sur les enjeux pédagogiques et éthiques et sur relations de travail et d'emploi;
  - Consolider la place de la Direction des études et de la Commission des études dans la gestion des affaires courantes;
- Être garant(e) de l'éducation offerte afin de préparer les étudiantes et étudiants à devenir des citoyennes et des citoyens responsables ainsi que des services offerts aux étudiantes et étudiants, aux membres du personnel et à la communauté environnante;
- S'assurer du développement, de la mise en œuvre et de la qualité des programmes d'études offerts pour lesquels il a reçu l'autorisation du Ministère ainsi que de toutes autres formations qui répondent aux besoins du marché du travail et des études universitaires et qui visent à favoriser la réussite éducative tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;
- Assumer le leadership des transformations majeures que le Cégep et l'ÉNA vivront au cours des prochaines années, tant au sein de la communauté collégiale qu'auprès des partenaires externes : écologisation et enjeux environnementaux, transformation numérique et enjeux liés à l'intelligence artificielle, réalisation des projets majeurs du Pavillon de la Santé et du projet d'aérocampus;
- Contribuer au développement de la région en appuyant notamment des initiatives technologiques, l'implantation de technologies nouvelles et leur diffusion par des activités de formation de la main-d'œuvre et de recherche appliquée; (penser à mentionner d'autres aspects de développement, outre le développement technologique : culturel, social, communautaire).
- Appuyer les études ou les recherches en pédagogie et soutenir les membres du personnel du Cégep qui participent à des programmes subventionnés de recherche;
- Fournir des services et permettre l'utilisation des installations et équipements à des fins culturelles, sociales, sportives ou scientifiques, en accordant toutefois la priorité aux

De façon spécifique, la directrice générale ou le directeur général doit :

- Assumer la responsabilité première du Cégep auprès des instances décisionnelles, dont le conseil d'administration, et la présidence du comité directeur du Cégep;
- Diriger, informer, ~~coacher~~ accompagner et évaluer le personnel hors-cadre et d'encadrement sous sa responsabilité immédiate;
- Être la première ou le premier responsable de la bonne santé financière du Cégep, contribuer à l'identification de solutions novatrices, notamment par la diversification des sources de revenus subventionnées ou autofinancées, assurer une gestion rigoureuse des ressources dont il dispose et atteindre l'équilibre budgétaire, et ce, dans le respect des normes gouvernementales;
- Agir à titre de première répondante ou premier répondant auprès des instances gouvernementales au niveau administratif et pédagogique et s'assurer de la reddition de comptes inhérente;
- S'assurer de l'actualisation et de la mise en oeuvre des politiques et règlements institutionnels et des mesures d'assurance-qualité et d'évaluation exigées tant par le ministère d'Enseignement supérieur que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Pour la section, **LE PROFIL DE LA PERSONNE RECHERCHÉE :**

LE PROFIL DE LA PERSONNE RECHERCHÉE

Pour relever les défis qui attendent le Cégep au cours des prochaines années, le Cégep recherche une personne ayant les aptitudes suivantes :

- **Convaincue** de l'importance de la mission des cégeps et de la place de la formation générale~~, adhérant à une vision humaniste de l'éducation~~, elle sera en mesure de promouvoir cette mission et de la défendre de même que d'en faire le pivot central de la gestion du Cégep.
- Capable d'articuler une vision humaniste de l'éducation;
- **Visionnaire et proactive**, elle est en mesure de comprendre les enjeux, de prendre des initiatives et d'évaluer les risques, de convaincre et de rallier différents partenaires et de trouver, avec le milieu, des avenues prometteuses.
- **Rassembleuse** et capable d'assumer une autorité morale forte, elle a la volonté et la capacité de susciter les interactions nécessaires afin de soutenir les pratiques de coopération, ~~et~~ d'entraide et de reconnaissance. Privilégiant une approche collégiale et collaborative et le travail d'équipe afin d'assurer la cohésion des équipes et des services, elle s'appuiera sur sa capacité d'écoute, son sens du respect envers les personnes et les instances (incluant le conseil d'administration, les syndicats), ses grandes qualités de communicateur de même que sur sa capacité à être à l'aise autant sur la place publique qu'avec les étudiantes et étudiants, les enseignantes et enseignants et les autres membres du personnel du Cégep et de l'ÉNA.
- **Capable de développer des alliances et des partenariats**, d'établir des relations de confiance avec des partenaires de différents horizons, elle est en mesure d'avoir un impact et de prendre sa place au sein des différentes instances et regroupements par ses habiletés politiques et relationnelles, par sa pensée articulée, la clarté de ses messages et la force de ses arguments afin de renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep.
- Capable de faire preuve de **courage managérial** / ~~-~~**à l'égard des pressions extérieures du Cégep**

EXIGENCES

- Diplôme de deuxième cycle dans une discipline pertinente;
- Minimum de huit années d'expérience pertinente, dont cinq années dans un poste de direction à l'enseignement supérieur;
- Expérience de travail dans le secteur de l'éducation au Québec, idéalement au niveau collégial public (le fait d'avoir enseigné au niveau de l'enseignement supérieur constitue un atout);
- Bonne connaissance de l'environnement administratif et financier d'un cégep;
- Grande culture générale et curiosité intellectuelle;
- Excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit et, idéalement, de l'anglais.

- Date limite pour le dépôt des candidatures : 11 mars 2024 à 16 h.
- Les entrevues avec le comité de sélection se dérouleront en présentiel, dans la région de Montréal, le 28 ou le 29 mars 2024.
- Date d'entrée en poste : À déterminer avec la personne retenue.

PROPOSITION

M. Michel Nareau, appuyé par M. Sébastien Bage, propose de recommander au comité de sélection le profil et les critères de sélection pour l'affichage du poste à la direction général tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION EN VUE DE L'ADOPTION DE LA RÉVISION DE L'AEC DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION WEB

Mmes Brigitte Chartrand et Elena Veselova, de la direction de la formation continue, ainsi que M. Dominic Proulx, coordonnateur du programme *Techniques de l'informatique* et M. Éric Gendron, enseignant, se joignent à la rencontre.

À titre informatif, la présidente de l'assemblée précise la raison de l'ajout de la présentation de la révision à l'AEC Développement d'applications Web qui n'était pas prévue dans le plan de travail de la Commission des études (CÉ). Des ajustements ont été nécessaires à la suite de la révision de programme présentée l'année dernière et étant donné la teneur des changements apportés, la Commission des études (CE) doit également se prononcer sur cette révision.

Les personnes présentatrices exposent la structure, la durée et les unités du programme, et spécifient que c'est une formation à temps plein qui se déroule en présentiel.
On note que les personnes étudiantes éprouvent des difficultés, notamment lors du passage de la 3e à la 4e étape, en raison des différences importantes dans la charge de travail et la complexité de la matière.

Dans un souci de faciliter leur cheminement scolaire et d'équilibrer les compétences obligatoires à travers les étapes et ainsi favoriser la réussite des personnes étudiantes, on recommande d'apporter les modifications suivantes :

- séparer le cours *420-AM5-EM Méthodologie et soutien aux utilisateurs* (75 h) en deux cours comme c'est le cas au régulier : *420-AM4-EM Méthodologie* et *420-PS5-EM Professions et soutien aux utilisateurs;*
- déplacer le cours de *420-AM4-EM Méthodologie* de l'étape 3 à l'étape 4;
- déplacer le cours de *420-AW5-EM Programmation Web serveur* de l'étape 4 à l'étape 3;
- diviser les heures du cours *420-PS5-EM Professions et soutien aux utilisateurs* entre deux étapes comme suit : 20 h à l'étape 5 et 55 h à l'étape 6 afin d'y inclure des heures de coordination de stage.

Des questions sont soulevées quant à la période où les cours sont offerts (en soirée) et l'importance de distinguer les populations étudiantes visées par le DEC et celles de l'AEC.

D'autre part on souligne le bon travail fait par l'équipe de la Formation continue (FC) et la pertinence des modifications apportées à la grille de cours qui sont adaptées pour la population étudiante ciblée.

PROPOSITION

M. Jean-Philippe Beauchamps, appuyé par M. Benoit Lavigne, propose à l'assemblée de recommander au Conseil d'administration l'adoption de la révision de l'AEC Développement de l'application Web, et ce, pour une mise en application dès l'hiver 2024 pour la prochaine cohorte débutant le 29 avril 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DU RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA *POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES* (PIEA)*

M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études, Mme Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes, ainsi que Mmes Claudine Ellyson, Brigitte Chartrand, Chantal Pelletier et Émilie Germain de la Direction de la formation continue et des service aux entreprises (FCSAE) se joignent à M. Vincent Duchesne et Mme Geneviève Brunet et à la réunion pour présenter le *Rapport sur l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

Mme Emmanuelle Roy demande aux personnes invitées de se présenter et les remercie de leur présence. Elle fait mention que la PIEA s'applique également à la FC.
Elle précise l'historique des étapes de cette démarche, dont le devis avait été mentionné à la CÉ du 10 mars 2020, pour être présenté et adopté à la CÉ du 13 avril 2021, et finalement déposé au CA du 16 juin 2021.

M. Vincent Duchesne prend la parole et poursuit en précisant que les travaux s'échelonnent sur une longue durée, soit une période de 4 ans, et que la composition du comité travaillant sur le dossier a changé au cours des années.

Il précise l'objectif de la démarche de l'évaluation de l'application de la PIEA qui sert à identifier les normes et les règles qui sont le mieux appliquées collectivement, et celles qui le sont le moins, ainsi qu'à vérifier si les responsabilités qu'elle prévoit pour les différents acteurs et actrices sont bel et bien assumées par ceux-ci.
Par ailleurs, le processus vise également à s'assurer que les libellés de la Politique sont clairs et pertinents, et que les mécanismes en découlant sont efficaces et suffisants. Ultimement, une application des dispositions de la PIEA vise à s'assurer de la justice, de l'équivalence et de l'équité des évaluations et de garantir la valeur des diplômes et attestations d'études collégiales (DEC et AEC).
Un plan d'action est présenté à la fin du rapport.

Le comité a fait un premier traitement des données afin de choisir ou de discerner celles qui méritent d'être présentées sous forme de tableau et celles à mettre en annexe pour ainsi en faciliter la lecture aux membres de la CÉ. De ce travail, 11 sections sont ressorties ainsi que 4 catégories de recommandations.
Une recommandation a également été ajoutée, à l'effet de modifier les objets d'évaluation de l'application de la PIEA.

De cette brève présentation, M. Vincent Duchesne remercie toutes les personnes qui ont été impliquées dans l'analyse et la rédaction du rapport.

À la lueur de cette présentation, quelques questionnements d'ordre méthodologique sont soulevés, notamment concernant certains tableaux, les personnes sondées ainsi que la pertinence de la recommandation et du plan travail.

En conclusion, Mme Emmanuelle Roy tient à souligner tout le travail réalisé par les personnes qui ont travaillé sur le rapport et remercier aussi celles qui ont participé à la collecte de données.

PROPOSE

Mme Ann Edwards, appuyée par M. Guy-Olivier Pelletier, propose d'obtenir l'avis du Comité des orientations pédagogiques (COP) sur le *Rapport sur l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATIONS

Aucune information supplémentaire n'a été partagée.

8. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine réunion ordinaire de la Commission des études est prévue le 5 mars 2024.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, Mme la présidente remercie toutes et tous les membres de la CÉ pour leur participation à cette rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h50.

Sébastien Bage	Edith Caron
Secrétaire de la Commission des études	Secrétaire d'assemblée